



Déploiement 2020 du Programme de prévention ATOUT AGE



Votre santé vous appartient, préservez-la !

Appel à candidatures 2020

GUIDE DU PROMOTEUR



Propos liminaire et éléments de cadrage

La préservation de l'autonomie des seniors est un enjeu majeur de la politique d'Action Sociale des caisses de retraite et de la loi pour l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, qui reconnaît l'action des caisses de retraite, organisées à leur initiative en inter régimes, en matière de prévention de la perte d'autonomie.

A la Réunion, la dynamique inter régimes s'est concrétisée par la création du Groupement d'Intérêt Economique « Vieillessement Actif » entre la CGSS (régime général et régime agricole) et la SSI (ex-RSI) de la Réunion (*extrait des statuts du GIE VA : déterminer et mettre en œuvre, via des actions coordonnées, une politique d'action sociale concertée entre les différents organismes de protection sociale en matière de maintien à domicile des personnes âgées*).

Cette dynamique poursuit notamment deux objectifs :

- développer des actions de prévention en individuel et en collectif en direction des publics ciblés, afin de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social,
- développer l'information et le conseil sur le « Bien vieillir » et anticiper la perte d'autonomie.

Dans le cadre du renforcement et de la structuration de l'offre de prévention à destination des personnes âgées fragilisées mais non dépendantes, le GIE VA, a créé, sous la coordination de l'association La Réunion en Forme, le programme de prévention ATOUT AGE. Ce programme créé localement et parfaitement adapté à la culture réunionnaise, est constitué de modules de prévention sur le thème de la Mobilité, de la Nutrition, de l'Habitat et de la Mémoire.

Les modules Mobilité, Nutrition et Habitat ont été élaborés avec la participation :

❑ **d'un Comité d'Experts composé de :**

- médecins, chefs de services du CHU de la Réunion (Gériatrique et Nutrition) et de la Société de Gériatrie et de Gérontologie de l'île de la Réunion (les docteurs EYCHENE, LE MOULLEC, DE OLIVEIRA et REVEL)
- d'un directeur de recherche et d'une doctorante de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) (M. SANDRON et Mme KLEIN)
- du délégué régional de l'Association Nationale des Cadres Communaux de l'Action Sociale (ANCCAS) et directeur général des services du CCAS de Saint-Pierre (M. LOMBARDIE)
- d'un professeur des universités en nutrition, directeur du département de gérontologie clinique au CHU de Clermont-Ferrand, coordonnateur du volet gériatrique du Programme National Nutrition Santé (M. LESOURD),
- d'un médecin - directeur de recherche au Centre Nationale de la Recherche Scientifique (M. VIDAL)

- ❑ **de trois commissions thématiques (une par thème)** composées d'une trentaine d'opérateurs, acteurs, professionnels locaux apportant leurs expériences, leurs relations, leur capacité à produire concrètement les séquences et outils pédagogiques des ateliers (Institut Régional d'Education Nutritionnelle, GIP SAP, Associations France Alzheimer, ALMA, l'association des psychomotriciens, les bailleurs sociaux, la filière STAPS de l'Université de la Réunion, le service social de la CGSS etc...)

Le programme Atout Age s'est enrichi de la thématique de la Mémoire, en intégrant un programme national d'activation cérébrale PEPS EUREKA (Programme d'Education et de Promotion de la Santé EUREKA).

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Cet atelier de prévention des troubles cognitifs développé par la CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole) en collaboration avec la Fondation Nationale de gérontologie, est basé sur la compréhension des difficultés de mémoire rencontrées au quotidien par les personnes âgées et sur les méthodes et stratégies permettant à chacun d'améliorer le fonctionnement de sa mémoire et son mieux être général.

Les contenus du module PEPS EUREKA ont été spécifiquement adaptés à la culture et aux spécificités réunionnaises par le GIE VA, en collaboration avec le CHU de la Réunion, l'objectif étant de ne pas mettre en échec des personnes âgées saines cognitivement (prise en compte de l'illettrisme, mémoire topographique ramenée à l'échelle de l'océan Indien, etc.).

La démarche Atout Age consiste ainsi à :

- concevoir / adapter des modules de prévention normalisés portant sur les thématiques de la Mémoire, Mobilité, Nutrition & Habitat avec le concours d'experts et de professionnels du secteur
- déployer des formations à l'animation des modules Atout Age, afin d'harmoniser les pratiques et diffuser massivement des messages et bonnes pratiques de prévention validés

Avec près de 380 ateliers prévisionnels en 2019, le programme Atout Age poursuit son déploiement.

A l'instar des années précédentes, le GIE Vieillessement Actif en partenariat avec le Fond Muta Réunion et l'IRCANTEC lancent un appel à candidatures à destination d'opérateurs locaux pour déployer, à compter de janvier 2020, ces ateliers Mémoire, Mobilité, Nutrition & Habitat.

Cet appel à candidatures a pour objet de sélectionner les structures en capacité de :

- mettre à disposition du personnel compétent (en place ou à recruter) pour se former à l'animation des ateliers de prévention ATOUT AGE,
- déployer ces ateliers auprès du public cible, moyennant rémunération, et selon une répartition géographique prenant en compte la fragilité des territoires.

Champ de l'appel à candidatures

Statut des candidats

Toute structure, quel que soit son statut juridique peut répondre à cet appel à candidatures : associations, entreprises, Centres Communaux d'Action Sociale, auto entrepreneurs, etc. Toutefois, outre les pièces administratives qui seront demandées (cf. Délais et modalités de dépôt des dossiers) le candidat doit notamment pouvoir :

- se conformer aux exigences législatives et réglementaires en matière d'animation d'atelier de prévention auprès d'un public âgé fragilisé
- mettre en avant son implantation et son intégration dans le tissu partenarial de son territoire
- mettre en avant sa capacité à intervenir sur les territoires identifiés comme prioritaires (cf. « Répartition territoriale »).
- mettre en avant son expérience/ses résultats dans une activité similaire

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Le public cible

La population cible est composée des personnes retraitées (ou bénéficiaires d'une pension de réversion), de plus de 55 ans, autonomes (GIR 5 ou 6), vivant à domicile et en risque de fragilité.

Liste indicative des publics cibles :

- personnes en risque de fragilité sociale au moment du passage à la retraite (en invalidité, etc.)
- aidants retraités
- retraités dont le proche est décédé
- retraités dont le proche est placé en établissement d'accueil
- personnes sortant récemment d'une hospitalisation
- retraités isolés
- travailleurs migrants

Durée

Cet appel à candidatures couvre l'animation de modules sur la période 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

La répartition territoriale

La répartition territoriale 2020 des ateliers fera partie des discussions à conduire avec les candidats retenus.

L'objectif général est que :

- au moins un atelier se tienne sur chaque commune
- les ateliers soient répartis prioritairement et de manière proportionnelle selon les données de l'Observatoire des Fragilités (cf. tableau ci-dessous).

TRES FRAGILES				FRAGILES			
COMMUNES	Niveau de fragilité	Nb de retraités fragilisés **	Nb TOTAL de retraités	COMMUNES	Niveau de fragilité	Nb de retraités fragilisés **	Nb TOTAL de retraités
CILAOS	1	598	665	SAINT-LOUIS	6	4 161	5 157
SAINTE-ROSE	2	645	727	SAINT-JOSEPH	7	3 443	4 276
SALAZIE	3	694	780	SAINT-ANDRE	8	3 755	4 694
TROIS-BASSINS	4	577	684	SAINT-BENOIT	9	2 712	3 393
SAINT-PHILIPPE	5	530	613	LE PORT	10	2 819	3 487

MOYENNEMENT FRAGILES				PEU FRAGILES			
COMMUNES	Niveau de fragilité	Nb de retraités fragilisés **	Nb TOTAL de retraités	COMMUNES	Niveau de fragilité	Nb de retraités fragilisés **	Nb TOTAL de retraités
BRAS-PANON	11	949	1 251	LE TAMPON	19	5 420	7 751
SAINT-LEU	12	2 477	3 241	SAINT-PAUL	20	6 880	9 833
ENTRE-DEUX	13	554	751	PLAINE DES PALMISTES	21	442	654
SAINTE SUZANNE	14	1 545	2 066	SAINTE-MARIE	22	1 971	2 926
PETITE ILE	15	1135	1 491	SAINT-DENIS	23	9 887	15 061
SAINT PIERRE	16	6135	8361	LA POSSESSION	24	1 557	2 451
LES AVIRONS	17	814	1144				
L'ETANG SALE	18	987	1 401				

** : 3 facteurs de risques retenus pour mesurer la fragilité socio-économique des territoires :
 - l'âge des retraités
 - le bénéficiaire ou non d'une pension de réversion
 - l'exonération ou non de la CSG

Modalités de mise en œuvre

Formation des candidats retenus à l'animation des modules Atout Age

Impérativement tenus au respect des protocoles des modules Atout Age, les candidats retenus seront préalablement formés à l'animation des modules par le GIE VA :

- Mobilité & Habitat - Formation de 5 jours
- Nutrition & Habitat – Formation de 5 jours
- Mémoire – Formation de 5 jours

Les frais d'inscription à cette formation et les outils pédagogiques seront pris en charge par les financeurs du présent appel à candidatures.

Le calendrier des sessions de formations à l'animation des ateliers Atout Age, par thématique de prévention est le suivant :

	1ère session	2ème session	3ème session
Mobilité//Habitat	03/02/2020 au 07/02/2020 Nord	24/02/2020 au 28/02/2020 Sud	En fonction des besoins des opérateurs, une troisième session de formations pourra être programmée : les lieux et dates restent à définir.
Nutrition//Habitat	10/02/2020 au 14/02/2020 Sud	02/03/2020 au 06/03/2020 Nord	
Mémoire	17/02/2020 au 21/02/2020 Sud	09/03/2020 au 13/03/2020 Nord	

ATTENTION : Pour les opérateurs ayant déjà déployé des ateliers Atout Age les années précédentes, des remises à niveau des animateurs sont nécessaires, afin de prendre en compte les mises à jour des contenus des modules Atout Age.

Des demi-journées de formation à **destination des animateurs anciennement formés** sont ainsi programmées et obligatoires :

	Région Sud	Région Nord
Mobilité//Habitat	28/01/2020	30/01/2020
Nutrition	29/01/2020	31/01/2020

Etendue des missions

1- Organisation & communication

Les opérateurs déploient en toute autonomie les ateliers de prévention (mobilisation du public et constitution des groupes, recherche de salles, programmation des ateliers, etc.).

Le GIE VA pourra mettre à disposition des promoteurs des outils de communication (brochure de présentation du programme Atout Age, Kakémonos, etc.).

En complément des actions de promotion / communication conduites par les promoteurs, le GIE VA mentionnera sur son site internet les dates et thématiques des ateliers programmés.

Les bénéficiaires auront, à terme, la possibilité de s'inscrire de manière autonome via une application numérique Atout Age.

2- Animation

Le programme Atout Age se décline en 3 modules de prévention : Mémoire, Nutrition/Habitat et Mobilité/Habitat, le module Habitat étant transversal aux thématiques Mobilité et Nutrition.

- Le module Mémoire :
 - 10 séances
 - Des tests psychologiques d'inclusion aux ateliers (test MOCA), pris en charge et réalisés par le GIE Vieillessement Actif
 - L'atelier conçu et reconnu au niveau national a été spécifiquement adapté à la culture réunionnaise

Objectifs de l'atelier Mémoire :

- Comprendre le fonctionnement de sa mémoire
- Apprendre les méthodes et stratégies pour l'améliorer
- Entretenir sa mémoire au quotidien

- Le module Mobilité / Habitat :

- 14 séances (12 Mobilité et 2 Habitat)
- 2 diagnostics de forme (initial et final)

Objectifs de l'atelier Mobilité/Habitat :

- Améliorer le niveau physique des participants afin de garantir leur autonomie sur le long terme
- Transmettre des messages de préventions ciblés chez le senior afin de limiter les risques des chutes et de limiter leur gravité
- Redonner confiance aux participants pour consolider et sécuriser l'ensemble de leurs possibilités d'actions
- Valoriser les bonnes pratiques, limiter les facteurs de risque à son domicile et lors des déplacements à l'extérieur

- Le module Nutrition / Habitat :

- 8 séances (6 Nutrition et 2 Habitat)
- 1 séance dédiée à la confection d'un repas équilibré en groupe
- la dernière séance Nutrition est un rappel à 3 mois des bonnes pratiques et des comportements favorables à la santé

Objectifs de l'atelier Nutrition / Habitat :

- Sensibiliser aux bonnes pratiques alimentaires en variant les produits et faire prendre conscience de l'importance d'éviter la sédentarité
- Valoriser les bonnes pratiques, limiter les facteurs de risque à son domicile et lors des déplacements à l'extérieur

3- Evaluations & mesures de l'impact des ateliers

Evaluation quantitative et qualitative à partir notamment des outils et questionnaires remis par le GIE VA (questionnaires de satisfaction et d'évaluation, complétés aux premières et dernières séances et 3 à 6 mois après la fin des ateliers).

Des rendus photos pourront être demandés par les financeurs pour alimenter des outils de communication.

4- Remontées périodiques des indicateurs

Transmission d'indicateurs de suivi définis par le GIE VA, de manière mensuelle (dates et lieux des ateliers de prévention, nombre de bénéficiaires, régimes de retraite des participants, etc.), via un tableau de bord de suivi de l'activité.

Le GIE Vieillessement Actif organise pour 2020 des réunions de présentation des outils de suivi du programme Atout Age :

➤ Le 27/01/2020

➤ Le 27/02/2020

➤ Le 17/03/2020

La présence d'un référent technique à une réunion est obligatoire.

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Financement des ateliers

- Montant de la subvention

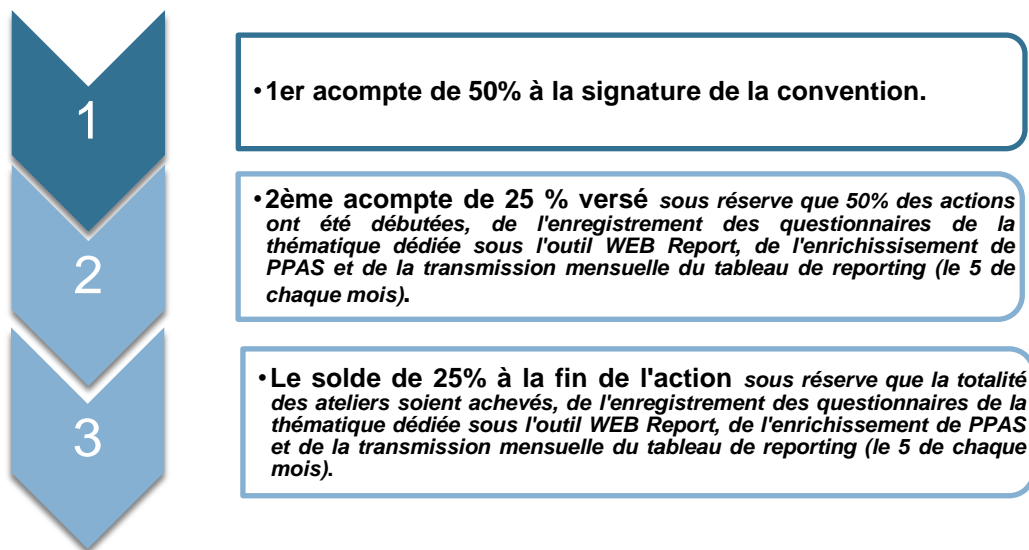
Une subvention d'un montant de **1 500 euros** sera attribuée aux promoteurs, pour chaque atelier déployé, toutes thématiques confondues. Aucune participation ne devra être demandée au bénéficiaire.

→ Pour des territoires spécifiques, la subvention par atelier sera revalorisée afin de prendre en compte leur isolement :

- ❖ **2 000 euros pour Cilaos**
- ❖ **2 500 euros pour Mafate.**

Cette subvention est destinée à couvrir l'ensemble des frais engagés pour la réalisation de l'atelier.

- Modalités de financement



Délais et modalités de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures accompagnés des documents listés ci-dessous doivent être adressés dès que possible et au plus tard **le 25 Novembre 2019** :

- par mail à l'adresse suivante : atoutage.gieva@gmail.com
- par courrier :
GIE Vieillessement Actif
2 bis rue Mazagran
97400 Saint Denis



- Attestation de versement des cotisations URSSAF de moins de trois mois
- Statuts
- Liste des responsables (membres du conseil d'administration, du bureau)
- Rapport d'activité et le bilan de l'année 2018
- Comptes annuels 2018 (bilan et compte de résultat)
- Budget prévisionnel et programme d'activités 2020
- RIB

Et après ?

A réception des dossiers de candidatures, une première présélection sera réalisée sur dossier par une commission réunissant les financeurs du programme au mois de Décembre 2019.

Les candidats retenus seront conviés à une réunion officielle de lancement le 22/01/2020.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS



A RETENIR

DEPOT DOSSIER DE
CANDIDATURE AU PLUS
TARD LE 25/11/2019

ETUDE DES DOSSIERS ET DELIBERATIONS
DU 25/11/2019 AU 05/12/2019

REUNION OFFICIELLE DE
LANCEMENT LE 22/01/2020

FORMATIONS A L'ANIMATION DES ATELIERS ATOUT AGE

	1ère session	2ème session	3ème session
Mobilité//Habitat	03/02/2020 au 07/02/2020	24/02/2020 au 28/02/2020	En fonction des besoins des opérateurs, une troisième session de formations pourra être programmée : les lieux et dates restent à définir.
Nutrition//Habitat	10/02/2020 au 14/02/2020	02/03/2020 au 06/03/2020	
Mémoire	17/02/2020 au 21/02/2020	09/03/2020 au 13/03/2020	

REUNION DE PRESENTATION DES OUTILS DE SUIVI DU PROGRAMME ATOUT AGE (à l'attention des référents techniques/ Présence obligatoire à une réunion)

27/01/2020

27/02/2020

17/03/2020



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent